

Conseiller département saisonnier

1 poste temps plein et possibilité de temps partiel également

RESPONSABILITÉS :

Le conseiller-vendeur dans le département du Saisonnier est responsable de :

- Accueillir les clients chaleureusement et offrir un bon service à la clientèle;
- Évaluer les besoins des clients et fournir des conseils éclairés et spécialisés sur les produits du saisonnier;
- Supporter la mise en marché des produits de son secteurs : étalage, présentation visuelle, étiquetage et affichage de la marchandise;
- Se tenir au courant des nouveaux produits et de leurs applications techniques;
- Assurer et participer à l'entretien de son département;